

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 août 2019**

---

**Séance ordinaire du 5 août 2019**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 5 août 2019 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**Moment de réflexion**

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

**2019-08-159**

**Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-08-160**

**Procès-verbal de juillet 2019**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue le 2 juillet 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2019 tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-08-161**

**Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 5 août 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 53 171,42 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Première période de questions**

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 5 août 2019.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 août 2019**

**524, 526, 9<sup>e</sup> Rang et 480 rue de la Forge**

**2019-08-162**

Considérant que la Municipalité procédera à la démolition des trois résidences situées au 524 et 526, 9<sup>e</sup> Rang et au 480, rue de la Forge dont elle est propriétaire,

Considérant que certains biens et équipements peuvent être récupérés;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser les bénévoles du Centre de dépannage de Sainte-Brigide-d'Iberville à récupérer les biens et les équipements et d'en disposer selon leur convenance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes**

La liste des immeubles dans le cadre de la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes est déposée.

**2019-08-163**

**Société canadienne de la Croix-Rouge : entente de services**

Considérant la *Lettre d'entente services aux sinistrés entre la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et la Société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec* transmise par la Société canadienne de la Croix-Rouge en vue du renouvellement de l'entente;

Considérant que cette entente est valide pour 3 ans et entre en vigueur à la date de signature par les représentants de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver la *Lettre d'entente services aux sinistrés entre la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et la Société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec*;
- d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, maire, et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'entente, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-08-164**

**Régie intermunicipale d'incendie : loyer 2020**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville loue un espace dans le bâtiment municipal situé au 720-722, rue Principale à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec, de mai 2018 à mai 2019, est de 2,4 %;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de fixer le tarif de location pour l'année 2020 à 32,76 \$ le mètre carré.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 août 2019**

**Réfection de la chaussée – Phase I – 9<sup>e</sup> Rang et rang des Irlandais :  
acceptation définitive**

**2019-08-165**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat de Réfection de la chaussée – Phase I – 9<sup>e</sup> Rang et rang des Irlandais à Pavages Maska inc. (réf. résolution 2018-05-736);

Considérant qu'après un an, les travaux respectent toujours le devis;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de procéder à l'acceptation définitive des travaux de réfection 2018;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 31 636,37 \$ à Pavages Maska inc. en paiement de la retenue.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-08-166**

**Ponceaux : travaux**

Considérant qu'une dépense maximale de 10 000 \$ a été approuvée en octobre 2018 pour la réfection de divers ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest, le rang de la Rivière Est et le 8<sup>e</sup> Rang (réf. résolution 2018-10-861);

Considérant que les travaux seront effectués au cours des prochaines semaines et que des travaux supplémentaires sont prévus;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de rescinder la résolution 2018-10-861;
- d'autoriser la réalisation des travaux de réparation des ponceaux en régie;
- d'autoriser une dépense maximum de 50 000 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-08-167**

**Rang de la Rivière Est : trottoir**

Considérant le projet de construction d'un trottoir sur le rang de la Rivière Est;

Considérant qu'il est nécessaire que l'emprise du chemin soit identifiée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de confier le mandat d'arpentage à la firme Denicourt inc.;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de juillet 2019 est déposé au Conseil.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 août 2019**

**Comité consultatif d'urbanisme : mandat**

**2019-08-168**

Considérant que le mandat de Monsieur Rudolph Bernhard à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme est venu à échéance;

Considérant que deux candidatures ont été reçues, dont celle de Monsieur Bernhard;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de nommer Monsieur Rudolph Bernhard à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour une durée de 24 mois à compter du 5 août 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2019-08-169**

**Course des Pères Noël : autorisation**

Considérant que les Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. désirent organiser une Course des Pères Noël le samedi 7 décembre 2019;

Considérant qu'un permis d'événement doit être obtenu auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) et de la Sûreté du Québec (SQ);

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'événement sur le territoire de la Municipalité;
- d'appuyer la demande de permis des Loisirs auprès du MTMDET et de la SQ.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Affaires diverses**

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

**Deuxième période de questions**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

**2019-08-170**

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

---

Patrick Bonvouloir, maire

---

Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 août 2019**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

Patrick Bonvouloir, maire

---

**Séance extraordinaire du 20 août 2019**

---

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mardi 20 août 2019 à 18 h 30, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**2019-08-171**

**Complexe municipal – services professionnels : appel d'offres**

Considérant que la Municipalité projette la construction d'un complexe municipal;

Considérant que la Municipalité doit procéder par appel d'offres public pour retenir les services d'un architecte;

Considérant l'offre de services professionnels de la firme Contact Cité pour la rédaction d'un document d'appel d'offres, l'accompagnement en cours de processus incluant l'accompagnement en ce qui a trait à la formation du comité de sélection;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer le contrat de services professionnels à la firme Contact Cité, au coût de 6 450 \$ plus taxes. La présente résolution constituant le contrat entre les parties; l'offre de services datée du 15 août 2019 faisant partie intégrante de la présente résolution;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
20 août 2019**

**Complexe municipal – services professionnels : appel d’offres**

**2019-08-172**

Considérant que la Municipalité projette la construction d’un complexe municipal;

Considérant que la Municipalité doit procéder par appel d’offres public pour retenir les services d’un architecte;

Considérant l’offre de services professionnels de la firme Cimaise pour les études préparatoires et le volet « concept » du projet;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d’octroyer le contrat de services professionnels à la firme Cimaise, au coût de 21 700 \$ plus taxes. La présente résolution constituant le contrat entre les parties; l’offre de services datée du 12 août 2019 faisant partie intégrante de la présente résolution;
- de prendre les sommes nécessaires à l’excédent non affecté.

**Adoptée à l’unanimité des conseillers**

**2019-08-173**

**Complexe municipal - 524 et 526, 9e Rang et au 480, rue de la Forge : démolition**

Considérant que la Municipalité projette la construction d’un complexe municipal;

Considérant que la Municipalité désire procéder à la démolition des trois résidences situées au 524 et 526, 9<sup>e</sup> Rang et au 480, rue de la Forge dont elle est propriétaire, toutefois, en conservant la fondation des résidences;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d’octroyer le contrat de démolition des trois résidences à B.Frégeau et Fils inc. pour un maximum de 43 000 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires à l’excédent non affecté.

**Adoptée à l’unanimité des conseillers**

**2019-08-174**

**Loisirs de Sainte-Brigide-d’Iberville inc. : avance de fonds**

Considérant que les Loisirs de Sainte-Brigide-d’Iberville inc. prévoient recevoir des sommes provenant de la TPS, de la TVQ et d’emplois d’été Canada totalisant plus de 26 000 \$;

Considérant qu’entre-temps, les Loisirs ont des salaires et des factures à payer;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d’autoriser l’émission d’un transfert de 20 000 \$ aux Loisirs de Sainte-Brigide-d’Iberville inc., à titre d’avance de fonds, ce montant devant être remboursé dès que les Loisirs recevront les sommes attendues.

**Adoptée à l’unanimité des conseillers**

**Période de questions**

Il n’y a aucune personne présente dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
20 août 2019**

**Levée de la séance**

Considérant que les sujets mentionnés à l'avis de convocation ont été traités, la séance extraordinaire est levée.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature de la résolution**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire